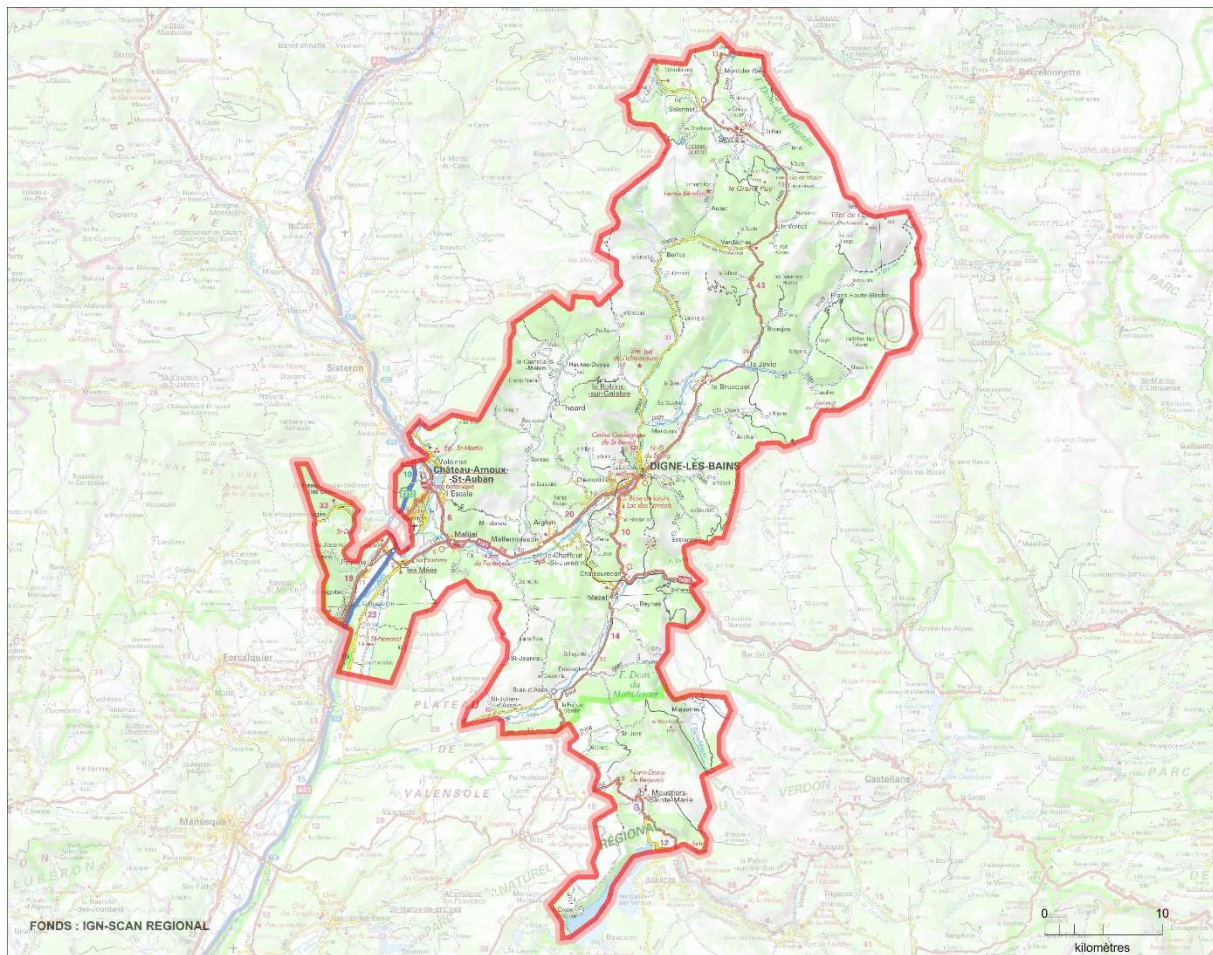




CA Provence-Alpes-
Agglomération
(Siren : 200067437)



Description du groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population municipale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)

Données générales

Nature juridique : Communauté d'agglomération (CA)

Commune siège : Digne-les-Bains

Arrondissement : Digne-les-Bains

Département : Alpes-de-Haute-Provence

Interdépartemental : non

Date de création : 21/10/2016

Date d'effet : 01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges :
Répartition de droit commun

Nom du président :

Mme Patricia GRANET-BRUNELLO

Coordonnées du siège

4 rue Klein

04000 Digne-les-Bains

Site internet : <https://www.provencealpesagglo.fr/>

Population

Population totale regroupée : 47 620 habitants

Périmètre

Nombre total de Communes membres : 46

Dept	Commune	Population
04	AIGLUN	1 440
04	ARCHAIL	15
04	AUZET	98
04	BARLES	134
04	BARRAS	142
04	BEAUJEU	130
04	BEYNES	125
04	BRAS-D'ASSE	568
04	LE BRUSQUET	958
04	LE CASTELLARD-MELAN	64
04	LE CHAFFAUT-SAINT-JURSON	689
04	CHAMPTERCIER	844
04	CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN	5 139
04	CHATEAUREDON	73
04	DIGNE-LES-BAINS	16 460
04	DRAIX	115
04	ENTRAGES	104
04	L'ESCALE	1 389
04	ESTOUBLON	486
04	GANAGOBIE	96
04	LA JAVIE	404
04	MAJASTRES	4
04	MALIJAI	1 975
04	MALLEFOUGASSE-AUGES	327
04	MALLEMOISSON	1 046

04	MARCOUX	464
04	LES MEES	3 735
04	MEZEL	656
04	MIRABEAU	511
04	MONTCLAR	414
04	MOUSTIERS-SAINT-MARIE	709
04	PEYRUIS	2 858
04	PRADS-HAUTE-BLEONE	182
04	LA ROBINE-SUR-GALABRE	299
04	SAINTE-CROIX-DU-VERDON	119
04	HAUTES-DUYES	43
04	SAINT-JEANNET	54
04	SAINT-JULIEN-D'ASSE	212
04	SAINT-JURS	138
04	SAINT-MARTIN-LES-SEYNE	14
04	SELONNET	464
04	SEYNE	1 362
04	THOARD	723
04	VERDACHES	59
04	LE VERNET	129
04	VOLONNE	1 650

Compétences exercées

Nombre total de compétences exercées : 46

Compétences exercées par le groupement :

Production, distribution d'énergie

✓ **Hydraulique**

Barrage et réseau d'irrigation de Vaulouve

Environnement et cadre de vie

✓ **Eau (Traitement, Adduction, Distribution)**

Eau et assainissement : Etudes de faisabilité de projets intercommunaux.

✓ **Assainissement collectif**

Voir Eau

✓ **Assainissement non collectif**

Contrôle des installations d'assainissement autonome. Contrôle des assainissements autonomes.

✓ **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**

Elimination des ordures ménagères et assimilés (collecte, traitement, déchetterie et tout autre service afférent). Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés. Valorisation des déchets des ménages et assimilés, comprenant notamment les collectes sélectives, les déchetteries et plates-formes de compostage, la réhabilitation de sites, et toutes autres actions susceptibles de relever de cette compétence.

✓ **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**

- ✓ **Autres actions environnementales**
Actions favorisant la mise en œuvre, sur le territoire de la Cté, de la charte de l'environnement du département. Mise en œuvre d'un accord-cadre sur la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie, en partenariat avec l'ADEME.
Mise en œuvre d'un agenda 21 sur le territoire de la communauté de communes et dans chaque commune membre de la communauté.

Sanitaires et social

- ✓ **Action sociale**
Etudes pour la création de structures concernant toutes les tranches d'âge de la population, depuis la crèche, le centre de loisirs sans hébergement, jusqu'aux services permettant d'assurer le maintien à domicile des personnes âgées. – Action sociale (CIAS).

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- ✓ Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville
- ✓ Contrat local de sécurité transports

Développement et aménagement économique

- ✓ Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
- Création et gestion des Zones d'Activités Economiques. - Création et gestion des ateliers-relais. - Création et aménagement d'un moulin à huile pour traiter les productions locales d'olives. - Aménagement autour de ce moulin d'un lieu de vente pour la commercialisation des produits oléicoles et autres produits issus de la vallée. - Edition d'un guide pour les oliviers et d'un recueil relatant la mémoire de la vallée. - Création d'un conservatoire des variétés d'oliviers de la vallée de l'Asse. - Réhabilitation des oliveraies abandonnées de la vallée. - Réhabilitation ou ouverture des voies d'accès dans les oliveraies. Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire. Sont déclarés d'intérêt communautaire : l'aménagement, l'entretien et la gestion de la zone d'activité économique de St Christophe ; la création, l'aménagement et l'entretien des zones futures. Participation à des projets (aménagement foncier, bâtiments-relais) situés en dehors des zones d'activités communautaires et ayant un impact en terme de création d'emplois sur le territoire de la Communauté.

Développement et aménagement social et culturel

- ✓ Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements culturels, et sportifs
- ✓ Etude, création, exploitation de services et d'équipements d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : - les stades des communes adhérentes et leurs annexes, - les piscines couvertes et d'été de Château-Arnoux-Saint-Auban et de Peyruis - les gymnases ainsi que tous les équipements sportifs existants ou à créer au sein des communes adhérentes, - le centre de vol à voile de Saint-Auban. Subventions ou participations aux structures relevant de ce secteur de compétences dont l'objet concerne le territoire communautaire.

- ✓ **Activités périscolaires**
Procédures contractuelles en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Contrat Enfance, Contrat Temps Libre, Contrat Educatif Local permettant la mise en place de politiques globales sur la communauté et l'obtention de financements supplémentaires pour la réalisation des objectifs d'accueil et d'éducation de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.
- ✓ **Activités culturelles ou socioculturelles**
Coordination des manifestations publiques telles les foires, les manifestations sportives, festives etc., sur l'espace communautaire. Développement de la pratique musicale, danse et art dramatique : école nationale-départementale de musique ; écoles municipales de musique. Information et éducation en matière de patrimoine local et environnemental (actions en milieu scolaire, expositions, réunions d'information, publication de documents...).
- ✓ **Activités sportives**
Actions d'animation ou d'éducation sportive ou culturelle, portant sur plusieurs communes ou plusieurs écoles, en liaison, en particulier, avec le milieu associatif intercommunal. Animation sportive et socioculturelle : Construction d'équipements à vocation intercommunale

Aménagement de l'espace

- ✓ **Schéma de cohérence territoriale (SCOT)**
Participation à l'élaboration du SCOT de l'agglomération digneoise et coordination de sa mise en œuvre sur le territoire de la Communauté d'agglomération.
- ✓ **Schéma de secteur**
Elaboration d'un schéma d'aménagement de l'espace communautaire, notamment touristique, agricole, commercial, artisanal, protection de l'espace et des sites. Pour la bonne exécution du SCOT sur son territoire, la Communauté de Communes peut le compléter par des schémas de secteur qui en détaillent et précisent le contenu.
- ✓ **Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)**
Zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire : Sont déclarés d'intérêt communautaire la création, l'aménagement et l'entretien des futures ZAC.
- ✓ **Constitution de réserves foncières**
- ✓ **Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports**
- ✓ **Transport scolaire**
Organisateur secondaire de transports scolaires de la ligne Digne-les-Bains - le Labouret
- ✓ **Organisation des transports non urbains**
- ✓ **Plan de déplacements urbains**
- ✓ **Etudes et programmation**
Etude de projets d'aménagement pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine rural: forêts, cours d'eau, foncier agricole, chemins ruraux et sentiers

Voirie

- ✓ **Création, aménagement, entretien de la voirie**
Création, aménagement et entretien de la voirie communale. Voirie : Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire. Sont déclarés d'intérêt communautaire : - l'ancienne RN 85 dans sa partie urbaine comprise entre le rond-point des lavandes et le rond-point de la Pâle, y compris les ouvrages d'art supportant la voie, y compris la section de voirie entre le giratoire des Escoubes et le giratoire des insurgés. - la création, l'aménagement et l'entretien des voies du domaine public reliant les futures zones communautaires d'activité aux voiries départementales et nationales.

Développement touristique

- ✓ **Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme**
- ✓ **Création, aménagement et entretien des sites touristiques et sentiers de randonnées**
- Etudes et réalisations favorisant le développement touristique. - Réalisation et entretien d'équipements intercommunaux tels que gîtes d'étapes, campings, aires de repos.

Aménagement, gestion et entretien d'équipements touristiques et de loisirs existants : office de tourisme du Pays d'ignois ; gîte d'étape du château des Sièges. Création, aménagement, gestion et entretien des futurs équipements touristiques. Autres actions favorisant le développement touristique : foire de la lavande du Pays d'ignois : organisation, financement en partenariat avec le comité de la foire; édition de topo-guides ; autres actions de promotion. Création, aménagement et entretien des sentiers de randonnée. Musée promenade et développement du géotourisme en lien avec l'environnement et le développement économique.

✓ Thermalisme

Aménagement, entretien et gestion de l'établissement thermal existant.

Logement et habitat

✓ Programme local de l'habitat

Elaboration et mise en œuvre d'un Programme Local de l'habitat, hors actions d'accompagnement

✓ Politique du logement non social

✓ Politique du logement social

✓ Action et aide financière en faveur du logement social

Garanties des emprunts contractés par les organismes sociaux publics.

✓ Action en faveur du logement des personnes défavorisées

✓ Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Elaboration et mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat et d'un programme social thématique

✓ Amélioration du parc immobilier bâti

Actions concertées concernant l'amélioration et le développement de l'habitat permanent.

✓ Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

✓ Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Infrastructures

✓ Eclairage public

✓ Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires

Participation au Syndicat Mixte de l'abattoir du Pays d'ignois.

Autres

✓ Préfiguration et fonctionnement des Pays

Pays d'ignois : participation au Pays d'ignois.

✓ Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)

Garde-champêtre intercommunal : étude et création d'un poste de garde-champêtre intercommunal.

Acquisition en commun de matériel

Gestion d'un parc de matériel : mise à disposition des communes et des associations de la communauté, et entretien du parc de matériel destiné aux manifestations locales.

✓ Gestion d'un centre de secours

La communauté d'agglomération assure pour le compte des communes adhérentes le contingent incendie. La communauté d'agglomération assure l'amortissement de la dette contractée antérieurement à la prise de compétence du service départemental S.D.I.S. en matière de casernements. La communauté d'agglomération est compétente en matière de subventions aux amicales des sapeurs-pompiers.

✓ Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

Création, aménagement et entretien des relais de télévision, et réalisation éventuelle d'autres installations télévisuelles, gestion des zones d'implantation des relais de téléphonie mobile. Réseaux TV et radio. Téléphonie mobile : actions favorisant la couverture du territoire de la Communauté d'agglomération.

✓ NTIC (Internet, câble...)

Développement de la couverture ADSL et Haut-Débit.

- ✓ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
Accueil des gens du voyage.

- ✓ Autres

Numérisation des cadastres, exploitation et gestion commune des cadastres. - Création, aménagement et entretien de l'éclairage public. - Service de conseils aux communes membres dans les domaines administratif, financier, technique et juridique, en amont de la maîtrise d'ouvrage. - Entretien des cimetières, églises et patrimoine religieux, - Création, aménagement et entretien des locaux d'hébergement des nouvelles structures communautaires. - Actions en faveur du maintien et de l'amélioration des services publics. - Soutien aux associations et organismes : Soutien aux projets et attribution éventuelle de subventions aux associations et organismes œuvrant dans le champ de compétence de la Communauté de Communes. - Service de conseil aux communes membres dans les domaines administratif, technique et juridique, en amont de la maîtrise d'ouvrage. - Aide à la création et au fonctionnement d'une maison de sécurité routière dont le siège est fixé à Digne-les-Bains.

Adhésion à des groupements :

Dept	Groupeement	Nature juridique
04	SM du massif des Monges.	SM fermé
04	SM Sisteronais Moyenne Durance d'énergie et des réseaux d'éclairage public et de télécommunication	SM fermé
84	SMAVD	SM ouvert
04	SM Conservatoire de Musique Olivier Messiaen	SM ouvert

SCOT Provence-Alpes-Agglomération

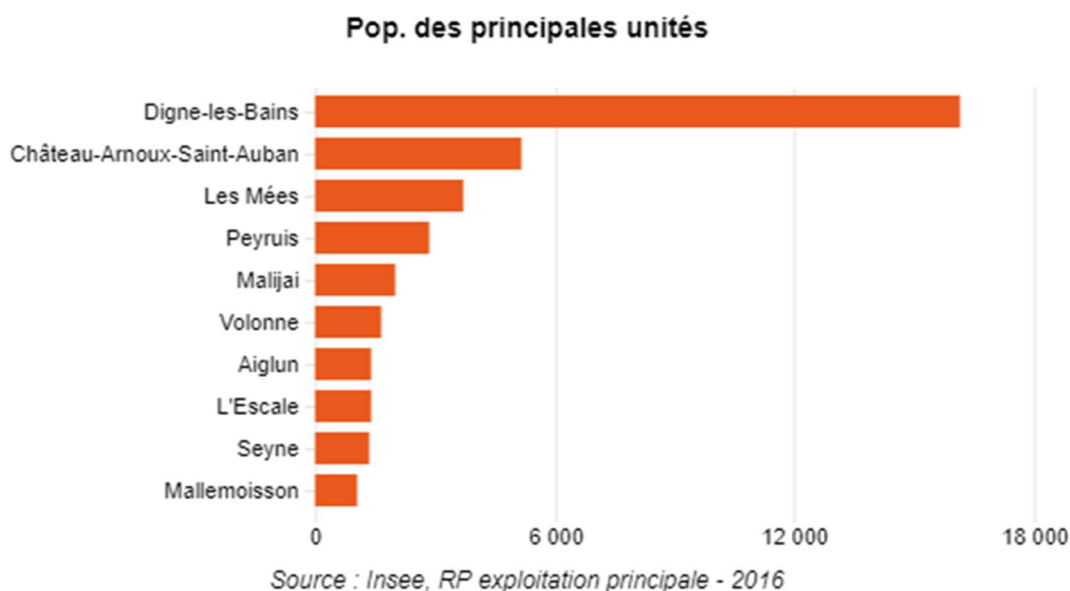
CRET Provence-Alpes-Agglomération

Espace Alpin

Portrait Statistique

Réalisé avec [Regard cartographique sur nos Territoires](#) – sources INSEE RP 2016

1. Chiffres Clés



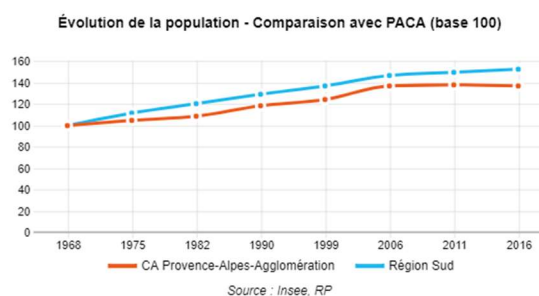
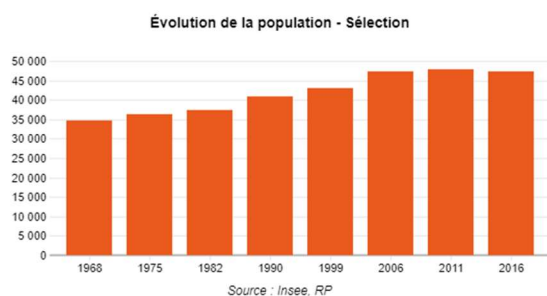
Synthèse - démographie

Indicateurs	CA Provence-Alpes-Agglomération	Région Sud
<u>densité de population</u> (hab/km ²).	30 ▼	160
<u>population</u>	47 298	5 021 928

1968 1975 1982 1990 1999 2006 2011 **2016**

Source : Insee, RP exploitation principale - 2016

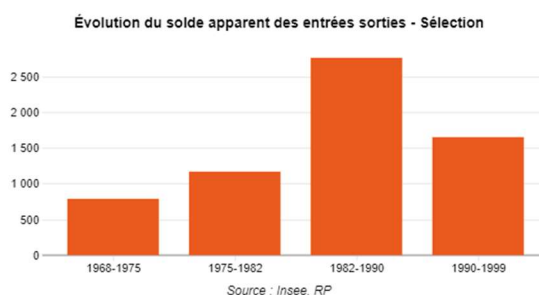
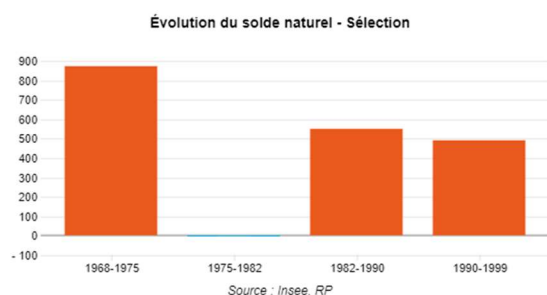
2. Historique de la population



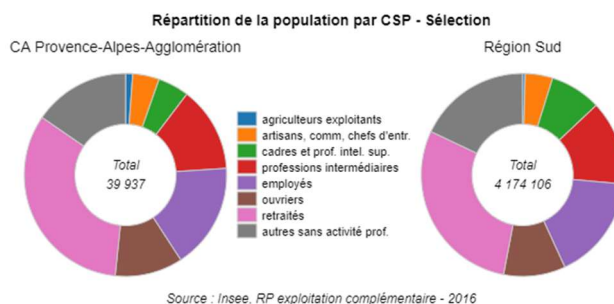
Évolution de la population

Périodes	CA Provence-Alpes-Agglomération	Région Sud
1968	34 650	3 298 836
1975	36 310	3 675 730
1982	37 478	3 965 209
1990	40 786	4 257 907
1999	42 929	4 506 151
2006	47 180	4 815 232
2011	47 741	4 916 069
2016	47 298	5 021 928

Source : Insee, RP



3. Catégories socioprofessionnelles



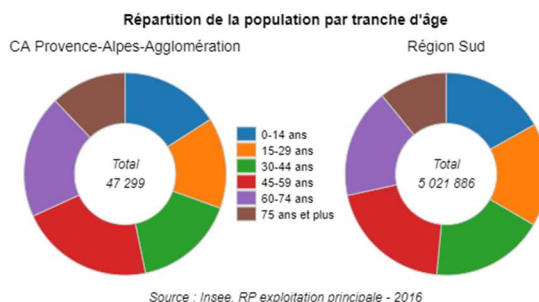
Répartition de la population par CSP

Catégorie	Nombre		%	
	CA Provence-Alpes-Agglomération	Région Sud	CA Provence-Alpes-Agglomération	Région Sud
agriculteurs exploitants	458	17 402	1,1	0,4
artisans, comm. chefs d'entr.	1 695	183 798	4,2	4,4
cadres et prof. intel. sup.	1 984	340 384	5,0	8,2
professions intermédiaires	5 433	561 806	13,6	13,5
employés	6 729	697 050	16,8	16,7
ouvriers	4 319	412 225	10,8	9,9
retraités	13 168	1 211 379	33,0	29,0
autres sans activité prof.	6 151	750 062	15,4	18,0
Total	39 937	4 174 106	100,0	100,0

2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 **2016**

Source : Insee, RP exploitation complémentaire - 2016

4. Tranches d'âges



Répartition de la population par tranche d'âge
PACA

Catégorie	Nombre		%	
	CA Provence-Alpes-Agglomération	Région Sud	CA Provence-Alpes-Agglomération	Région Sud
population des 0-14 ans	7 541	848 697	15,9	16,9
population des 15-29 ans	6 882	827 178	14,5	16,5
population des 30-44 ans	7 692	910 944	16,3	18,1
population des 45-59 ans	10 135	1 008 922	21,4	20,1
population des 60-74 ans	9 312	878 184	19,7	17,5
population des 75 ans ou plus	5 737	547 961	12,1	10,9
Total	47 299	5 021 886	100,0	100,0

2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 **2016**

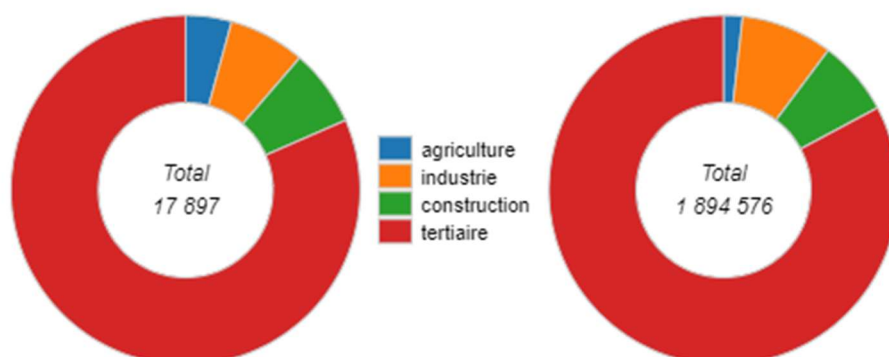
Source : Insee, RP exploitation principale - 2016

5. Emploi

Répartition des emplois par secteur d'activité

CA Provence-Alpes-Agglomération

Région Sud



Source : Insee, RP exploitation complémentaire - 2016

Répartition des emplois par secteur d'activité



Catégorie	Nombre		%	
	CA Provence-Alpes-Agglomération	Région Sud	CA Provence-Alpes-Agglomération	Région Sud
agriculture	763	33 245	4,3	1,8
industrie	1 267	160 962	7,1	8,5
construction	1 274	131 652	7,1	6,9
tertiaire	14 593	1 568 717	81,5	82,8
Total	17 897	1 894 576	100,0	100,0

2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 **2016**

Source : Insee, RP exploitation complémentaire - 2016

Activité de la population

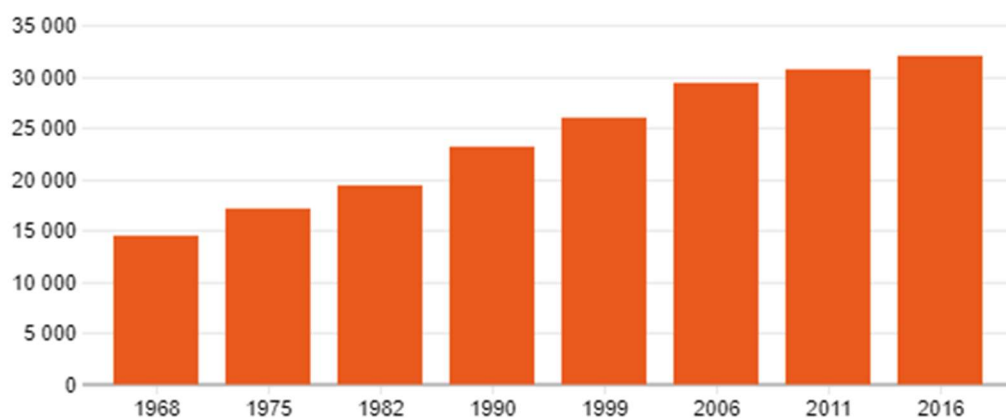
Indicateurs	CA Provence-Alpes-Agglomération	Région Sud
<u>taux de chômage des 15-64 ans (%)</u>	14,5 ▼	15,0
<u>taux d'emploi des 15-64 ans (%)</u>	61,3	61,2
<u>taux d'activité des 15-64 ans (%)</u>	71,7	72,1
<u>actifs occupés 15-64 ans</u>	17 290	1 875 449
<u>chômeurs 15-64 ans</u>	2 941	332 037
<u>actifs 15-64 ans</u>	20 230	2 207 477

2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 **2016**

Source : Insee, RP exploitation principale - 2016

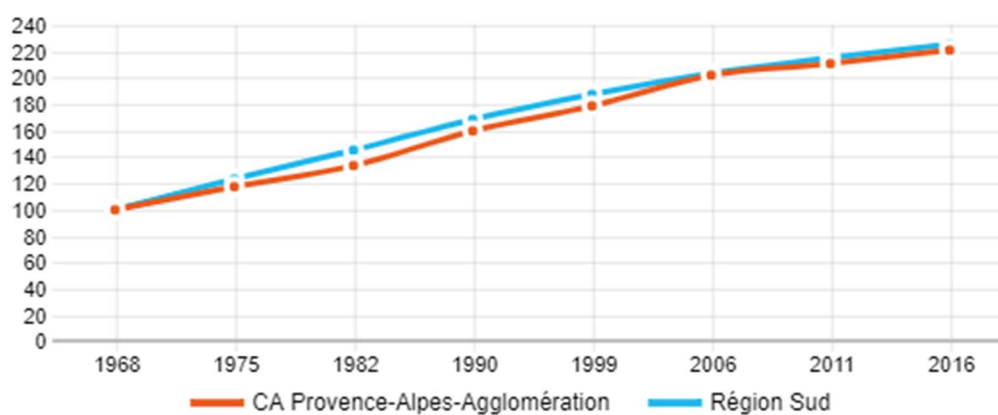
6. Logement

Évolution du nombre de logements - Sélection



Source : Insee, RP

Évolution comparée du nombre de logements - base 100



Source : Insee, RP

Structure des logements

Indicateurs	CA Provence-Alpes-Agglomération	Région Sud
<u>nb de logements</u>	32 068	3 038 987
<u>nb de résidences principales</u>	22 486	2 268 080
<u>nb de maisons</u>	19 441	1 224 880
<u>nb d'appartements</u>	12 038	1 782 367
<u>part de rés. secondaires et log. occasionnels (%)</u>	19,6 ▲	17,8
<u>part des appartements (%)</u>	37,5 ▼	58,7

2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 **2016**

Source : Insee, RP exploitation principale - 2016

7. Typologie Urbain - Rural

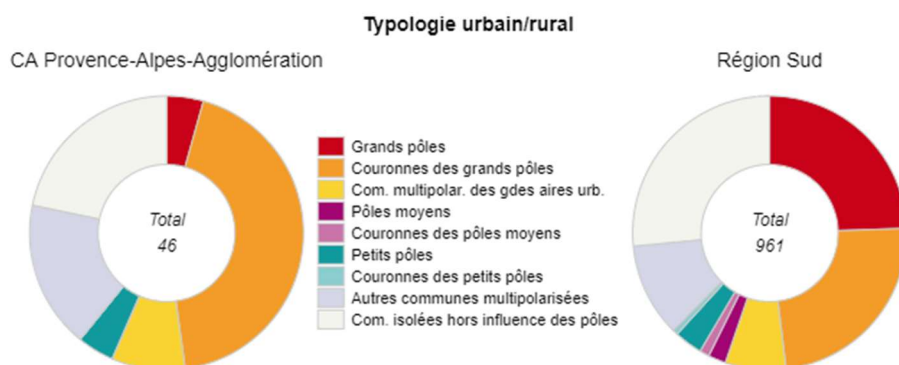


Tableau récapitulatif

Catégorie	Nombre		%	
	CA Provence-Alpes-Agglomération	Région Sud	CA Provence-Alpes-Agglomération	Région Sud
Grands pôles	2	235	4,3	24,5
Couronnes des grands pôles	20	227	43,5	23,6
Com. multipolar. des gdes aires urb.	4	69	8,7	7,2
Pôles moyens	0	20	0,0	2,1
Couronnes des pôles moyens	0	11	0,0	1,1
Petits pôles	2	32	4,3	3,3
Couronnes des petits pôles	0	6	0,0	0,6
Autres communes multipolarisées	8	106	17,4	11,0
Com. isolées hors influence des pôles	10	255	21,7	26,5
Total	46	961	100,0	100,0

Source : Insee - 2010